

Compte-rendu de la rencontre entre le Collectif de soutien aux Roms de Lille métropole et le Préfet délégué à l'égalité des chances auprès du préfet de la région Hauts-de-France

Jeudi 14 juin une délégation du collectif solidarités Roms de Lille Métropole a été reçue par Daniel Barnier, Préfet délégué pour l'égalité des chances. Il était accompagné de Florence Ferrandi, sa directrice de cabinet. Le ou la successeur-e de la DDCS devrait être connue-e en août.

Il s'agissait de lui demander ce qui avait été mis en place pour l'application de l'instruction gouvernementale du 25 janvier pour la résorption des bidonvilles et de lui confirmer la disponibilité du collectif.

Le Préfet a expliqué qu'il s'était surtout attaché au secteur territorial de la MEL où se concentrent aujourd'hui l'essentiel des bidonvilles du Nord. Depuis la sortie de l'instruction, il travaille activement avec les services de la MEL et avec les élus.

Il a axé sa priorité sur "le logement d'abord". La MEL a répondu à l'appel à manifestation d'intérêt et a été retenue le 1er avril. L'objectif est de permettre aux personnes qui le peuvent de rejoindre le plus vite possible le droit commun pour désengorger les centres d'hébergement. Après le sas de Lambersart (prévu en octobre pour les familles de l'échangeur du Pont Royal), l'objectif est d'ouvrir un quatrième sas d'ici la fin de l'année. Les expériences positives concernant le logement l'intéressent.

Concernant l'accès à l'emploi sur lequel le travail est moins avancé, Le Préfet a parlé du Parcours Emploi Formation et a noté la demande du collectif concernant de nouvelles formations alphabétisation. Il est preneur des listes des structures alpha que le collectif a compilé l'an passé.

Le collectif a alerté le préfet sur les conséquences de la suppression de l'AMASE par le département et les risques de déscolarisation. L'attention du préfet a été attirée sur la fermeture de classe de 3ème annoncée au collège Flandres à La Madeleine, et sur l'importance des places UPE2A qui sont en trop petit nombre avec un soutien français d'une durée trop courte limité à 2 ans. Le collectif va envoyer à ce sujet une lettre au recteur. Le préfet désire être mis en copie. Il a noté les interrogations du collectif sur la mise en œuvre de l'obligation de la scolarisation dès 3 ans à partir de la rentrée 2019.

Le collectif est revenu sur les difficultés avec la MEL concernant le ramassage des ordures ménagères et sur l'accès au tarif solidaire. Le Préfet était au courant de la saisine du Défenseur des Droits sur ce dernier sujet.

Pour les ordures, il a été informé du refus de la MEL concernant le terrain de Sainghin et va en parler à la MEL.

Le collectif a réaffirmé son opposition à toute évacuation de bidonvilles sans solutions. Le préfet a confirmé qu'un diagnostic avait été fait à Pasteur et était en cours à Bavay.

Concernant les diagnostics avant expulsion, il est favorable à ce que l'expertise du collectif sur le terrain soit entendue, dans le respect des règles professionnelles de confidentialité. Il va en parler à la Sauvegarde. Il regrette que la MEL n'associe pas le collectif à ses travaux...

Enfin, a été évoquée la question des financements européens. Le préfet a noté, mais manifestement ce n'est pas sa priorité.